

DELIBERATION SUR LE COMPTE DE GESTION 2022

Séance ordinaire du vendredi 10 mars 2023

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
Abstention(s)	

VOTES
Pour : 9
Contre :

Folio : 412
n° 2023-02-01

Date de convocation : jeudi 2 mars 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Nathalie LE GALL

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à MONESTIER-MERLINES le 10/03/2023

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés :

COUDERT Sylvain, COURTET Elodie, FERLANDA Claude, LE GALL Nathalie, OLLIER Marcel, PRADEL Maryvonne, LEPEITRE Laurence, GOURGEONNET Géraldine, DEVEDEUX Jean-Paul



Le Maire
Nathalie LE GALL

Nathalie Le Gall

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la transmission en sous-préfecture, le 21/03/2023
et de la publication, le 21/03/2023
A MONESTIER-MERLINES, le 21/03/2023

Pour extrait certifié conforme



Le Maire
Nathalie LE GALL

Nathalie Le Gall

